

# Communauté d'Agglomération LISIEUX NORMANDIE

## COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 30 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le lundi trente janvier, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie se sont réunis, en la Salle Canada au Parc des Expositions de Lisieux sur convocation de Monsieur François AUBEY, Président, envoyée le vingt-quatre janvier deux mille dix-sept et affichée au siège de la Communauté d'Agglomération à compter du même jour.

**Membres en exercice** : 136

### **Présents** :

MME ANGEE FRANCINE, M. ANNE CHRISTIAN, MME ANNOOT CHRISTINE, MME ASSIRE MARTINE, M. AUBEY FRANÇOIS, M. AUBRIL BERNARD, M. AUNAY MARC, MME BACQ DE PAEPE CHRISTELLE, M. BALLOT SYLVAIN, M. BARON-LEROY JACKY, M. BAUCHET ROLAND, M. BEAUDOIN GERARD, M. BEAUJAN PATRICK, M. BEAUVISAGE JEAN-CLAUDE, M. BENARD JEAN-CLAUDE, MME BENOIST JOCELYNE, MME BEROUNSKY MICHELE, M. BESCOND DANIEL, MME BISSON ELISABETH, M. BOISNARD ERIC, MME BRETON FRANÇOISE, M. BRETTEVILLE MICHEL, M. BRIARD JOHNNY, M. BROISIN-DOUTAZ BERNARD, M. BUHOT PATRICK, M. BUQUET DANIEL, M. CAFFIAUX LAURENT, M. CHAMPION BERNARD, M. CHARBONNEAU BENOIT, MME CHARBONNIER MAGGY, M. COOL ETIENNE, M. CORU MICHEL, M. DAIGREMONT MICHEL, M. DE BOEVER ANTOINE, M. DE LA CROUEE DANIEL, M. DE MENEVAL CHRISTIAN, M. DECOURTY CHRISTIAN, M. DELOZIER JOËL, M. DESCHAMPS CHARLES, M. DESFORGES PHILIPPE, M. DESMONTS JEAN-LOUIS, M. DIVERT JEAN-FRANÇOIS, M. DORIO BERNARD, MME DROUET MIREILLE, M. DUTOT ALAIN, , MME ERNOULT STEPHANIE, MME FROMAGE FRANÇOISE, M. GALLET JEAN-PIERRE, M. GALLET PASCAL, M. GALLIER JEAN-PIERRE, MME GARMOND MARIELLE, M. GASNIER BERNARD, M. GILAS FRANÇOIS, MME GIRARDIN EVELYNE, M. GODEREAUX GILBERT, M. GOUJON DENIS, MME GRENON HUGUETTE, M. GUILLEMOT PHILIPPE, M. GUILLOT ALAIN, MME HAMELIN BRIGITTE, M. HÉNOUILLE GERARD, M. JAMBU YVES, M. JAMES MARCEL (suppléante MME DUVAL CHRISTIANE), M. JEHANNE DANIEL, MME JOUVIN NOËLLE, M. JULIEN MICHEL, M. LALLIER DIDIER, MME LAMIDEY JOSETTE, M. LAUNAY GERARD, MME LE BARBIER EVELYNE, M. LE CHEVALIER WENCESLAS, M. LÉBOUCHER BRUNO, M. LECLERC SEBASTIEN, M. LECOMTE JEAN-PIERRE, MME LECOURT CORINNE, M. LEGOUVERNEUR FREDERIC, M. LEMARCHAND XAVIER, M. LEPAGE ROGER, MME LEROY ISABELLE, M. LOUIS GERARD, MME MACREZ EVELINE, M. MAILLE ANTOINE, MME MALHERBE COLETTE, M. MARIE ALAIN, M. MARIE JACKY, M. MARIE SERGE, M. MASTROTOTARO HUBERT, M. MAUDUIT DIDIER, MME MAYMAUD VERONIQUE, M. MERCIER PAUL, M. MESLON PHILIPPE, M. MIGNOT ALAIN, M. MOREL EMMANUEL, M. MOUNIER PIERRE, M. NOYEAU DENIS, M. PELLERIN DIDIER, M. PERTHUIS JEAN-PIERRE, MME PETIT ALEXANDRA, M. PIETTE JEAN-LOUIS, M. PITARD-BOUET HUBERT, M. POUTEAU DENIS, MME POYNARD ARIANE, M. RATEL PHILIPPE, , MME REQUIER CLAUDINE, MME RESSENCOURT MICHELE, M. RIGUIDEL JEAN-CLAUDE, M. ROUGET DANIEL, MME SADY CATHERINE, M. SAINT MARTIN JEAN-PAUL, M. SALLES JEAN-PAUL, M. SERVY JEAN-LOUIS, M. SOULBIEU JEAN-PAUL, M. STALMANS MARIE-THERESE, M. TARGAT DANY, M. TERRIER PASCAL, M. THILLAYE EMMANUEL, M. TOUGARD SERGE, M.

VACHER PHILIPPE, M. VACQUEREL GERARD, MME VERSAVEL LEA, M. VIGAN PHILIPPE, M. VREL JOËL, MME WASSNER GENEVIEVE, M. YONNET RENE.

Excusés : MME DORLEANS CHRISTIANE (pouvoir à M. GASNIER BERNARD) ; M. DUBOIS DENIS (pouvoir à M. ROUGET DANIEL) ; MME DUTOT DEBORAH (pouvoir à M. DUTOT ALAIN) ; M. LACOUR CLAUDE (pouvoir à M. MARIE JACKY) ; M. MORIN JEAN-MARIE (pouvoir à M. SAINT MARTIN JEAN PAUL) ; MME RAYNAUD ISABELLE (pouvoir à MME ANNOOT CHRISTINE) ; M. RETOUR SERGE (pouvoir à M. LE CHEVALIER WENCESLAS) ; M. BLIN FRANÇOIS (pouvoir à M. LECLERC SEBASTIEN) ; MME HENRY PATRICIA ; M. DAUFRESNE GILBERT ; MME HOULLEMARE SYLVAIN ; M. SOETAERT PHILIPPE.

**Secrétaire de séance** : MME ANGEE FRANCINE

**Scrutateurs** : M. LE CHEVALIER WENCESLAS, MME PETIT ALEXANDRA, MME ERNOULT STEPHANIE, M. THILLAYE EMMANUEL, M. GALLET PASCAL.

### **1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JANVIER 2017**

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur le compte-rendu du 9 janvier 2017. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

### **2. DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

M. AUBEY présente les différentes délégations du Conseil Communautaire au Président de la Communauté d'Agglomération nécessaires à la gestion des affaires courantes de la collectivité.

M. AUBEY souhaite que deux points soient ajoutés aux points énumérés dans le projet de délibération joint à la convocation :

- 16°. de signer toute convention de mise à disposition de personnel et de locaux ;
- 17°. de délivrer les avis sur les documents d'urbanisme relevant du SCOT Sud Pays d'Auge (Il est précisé que cette délégation est susceptible d'être subdéléguée au Vice-Président en charge de l'aménagement de l'espace).

Le projet de délibération tel que modifié est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **3. FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

M. AUBEY expose son souhait de créer des postes de conseillers délégués afin d'avoir une gouvernance élargie.

Il est proposé de fixer les taux suivants à l'indice 1015 :

- 99,00 % pour le Président ;
- 31,50 % pour les Vice-Présidents ;
- 13,20 % pour les conseillers délégués.

M. AUBEY précise que le montant total des indemnités de fonction ne peut excéder l'enveloppe indemnitaire globale, qui correspond à la somme des indemnités maximales pour l'exercice effectif des fonctions de Président et des Vice-Présidents élus à savoir : 353 363.34 € par an.

M. AUBEY indique à l'Assemblée que le cumul des indemnités des 5 anciennes Communautés de Communes et du SCOT représentait 425 000 € / an soit une économie d'environ 16 %.

Pour être transparent avec l'ensemble des conseillers communautaires, M. AUBEY donne le montant des indemnités net de chaque poste :

- Président : 3 000 € ;
- Vice-Président : 1000 € ;
- Conseiller délégué : 400 €.

M. LE CHEVALIER souhaite connaître le nom des conseillers délégués. Il s'étonne de voter des indemnités pour des élus dont le nom est inconnu. Il annonce qu'il s'abstiendra au vote.

M. AUBEY lui répond que le nom des conseillers délégués sera connu lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

M. THILLAYE demande quelles sont les délégations des Vice-Présidents et s'étonne du nombre de conseillers délégués, et de ce fait il s'abstiendra.

M. AUBEY lui rappelle que les délégations ont été connues le 12 janvier 2017, à la soirée de lancement de la Communauté d'Agglomération.

M. DECOURTY fait référence à la délibération d'Avril 2014 de LINTERCOM et compare le montant et le pourcentage des indemnités avec celles proposées pour la Communauté d'Agglomération.

M. AUBEY l'informe que les strates sont différentes pour les Communautés de Communes et les Communautés d'Agglomération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix en précisant que les indemnités seront versées à compter de la date d'entrée en fonction.

La délibération est adoptée à 117 voix Pour et 15 Abstentions.

#### **4. CREATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

M. AUBEY présente le projet de délibération en rappelant les modalités de constitution.

M. BRETEVILLE s'interroge sur le fait qu'il n'y a que 12 Commissions pour 15 Vice-Présidents, notamment quant aux délégations Numérique, Communication et Mutualisation.

M. AUBEY précise que le numérique est rattaché au développement économique et que des groupes de travail pourront être constitués notamment pour l'Open Data.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **5. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

M. AUBEY a sollicité des candidatures des 5 anciens territoires afin de composer la Commission d'Appel d'Offres et rappelle que la Commission d'Appel d'Offres est présidée par le Président de l'EPCI.

Il est proposé 5 conseillers titulaires et 5 conseillers suppléants.

M. AUBEY demande s'il y a d'autres candidats ?

Aucune autre liste n'est déposée.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

M. AUBEY appelle les 5 scrutateurs (M. LE CHEVALIER WENCESLAS, MME PETIT ALEXANDRA, MME ERNOULT STEPHANIE, M. THILLAYE EMMANUEL, M. GALLET PASCAL) à se rendre à la table de dépouillement.

M. AUBEY fait lecture des résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	125
- Bulletins blancs ou nuls	32
- Suffrages exprimés	93

M. AUBEY déclare la Commission d'Appel d'Offres installée avec les membres suivants :

<b>Conseillers titulaires</b>	<b>Conseillers suppléants</b>
LACOUR Claude	PITARD-BOUET Hubert
BALLOT Sylvain	GOUJON Denis
RIGUIDEL Jean Claude	LAUNAY Gérard
LALLIER Didier	JULIEN Michel
GALLET Jean Pierre	MAUDUIT Didier

#### **6. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA MISSION LOCALE SUD PAYS D'AUGE**

M. AUBEY propose de désigner les représentants au sein de la Mission Locale Sud Pays d'Auge tel que précisé dans le projet de délibération et propose les candidatures de M. Jean Paul SOULBIEU, M. Christian DECOURTY, M. Bernard CHAMPION, Mme Eveline MACREZ, M. Daniel ROUGET, M. Jean Claude RIGUIDEL et Mme Patricia HENRY.

Aucun autre conseiller communautaire se portant candidat, il est procédé au vote.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **7. ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SMEOM DE LA REGION D'ARGENCES ET DESIGNATION DES DELEGUES**

M. AUBEY propose de désigner les représentants au sein du SMEOM de la Région d'Argences tel que précisé dans le projet de délibération et propose les candidatures de M. Jean Marc GAUTIER, M. Alain GUILLOT, M. Pascal TERRIER et M. Hubert MASTROTOTARO.

Aucun autre conseiller communautaire se portant candidat, il est procédé au vote.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **8. ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SICDOM DE LA REGION ORBEC-LIVAROT-VIMOUTIERS ET DESIGNATION DES DELEGUES**

M. AUBEY propose de désigner les représentants au sein du SICDOM de la Région d'Orbec-Livarot-Vimoutiers tel que précisé dans le projet de délibération et propose les candidatures de :

- BENARD Jean-Claude ;
- BLIN François ;
- DE BOEVER Antoine ;
- LECLERC Sébastien ;
- LEMARCHAND Xavier ;
- STALMANS Marie-Thérèse ;
- VIGAN Philippe ;
- BOISSIERE Claude ;
- COOL Etienne ;
- TISSIER Jean-Pierre ;
- WASSNER Geneviève.

Aucun autre conseiller communautaire se portant candidat, il est procédé au vote.

Mme WASSNER souligne que M. BOISSIERE n'est pas conseiller communautaire.

M. AUBEY lui répond que ce n'est pas une obligation pour siéger au sein des syndicats.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **9. DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA DIVES**

M. AUBEY propose de désigner les représentants au sein du Syndicat Mixte du Bassin de la Dives tel que précisé dans le projet de délibération et propose les candidatures de :

<b>Conseillers titulaires</b>	<b>Conseillers suppléants</b>
MARIE Jacky	ETASSE Claude
ALQUIER Hubert	MORIN Jean-Marie
DE BOEVER Antoine	AGIS Jean-Pierre
OURSEL Michel	BRETTEVILLE Michel
SUARD Christophe	PIETTE Jean-Louis
LOUIS Gérard	BUFFET François
GUILLOT Alain	LACOUR Claude
VACQUEREL Gérard	PERTHUIS Jean-Pierre
PETIT Christophe	MADELINE Jacques
HENRY Patricia	MADELINE Brigitte
SAINT-MARTIN Jean-Paul	MOREL Emmanuel
POULAIN Pascale	DELOZIER Joël
BISSON Elisabeth	MICHEL André

Aucun autre conseiller communautaire se portant candidat, il est procédé au vote.

M. LOUIS rappelle que le nombre des représentants au sein du Syndicat Mixte du Bassin de la Dives est passé de 14 à 13 du fait de la modification du périmètre du syndicat.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**10. DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TOUQUES**

M. AUBEY propose de désigner les représentants au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques tel que précisé dans le projet de délibération et propose les candidatures de :

<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
LEROY Isabelle	MORIN Roger
DUTOT Alain	GRENON Huguette
VERGER Daniel	CALUS Jean Claude
GODEREAUX Gilbert	De la CROUEE Daniel
VERSAVEL Léa	HENRY Patricia
MALHERBE Colette	CARILLET Sylvie
HIEAUX Françoise	SISSAU Jean-Louis
JEHENNE Éric	SERVY Jean-Louis
MOLLET Martial	LENAIN Hubert
POUTEAU Denis	BOURGEOT Gilles
MIGNOT Alain	PIERRE Philippe
HUREL Joël	DELABARRE Jean-Luc
GERVAIS Guy	FONTAINE Didier
CHAMPION Bernard	GONZALEZ Michel
PIEL Georges	SAMSON Didier
BRIOUDES Paul	COOL Etienne
De MENEVAL Christian	BOISSIERE Claude
NOYEAU Denis	JEHANNE Alain
LALLIER Didier	CORU Michel
SOETAERT Philippe	BAUCHET Roland

Aucun autre conseiller communautaire se portant candidat, il est procédé au vote.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**11. DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SDEC ENERGIE (ECLAIRAGE PUBLIC)**

M. AUBEY propose de désigner les représentants au sein du SDEC ENERGIE tel que précisé dans le projet de délibération et propose les candidatures de M. Pascal GALLET, M. Joël DELOZIER, M. Frédéric LEGOUVERNEUR et M. Jean Louis DESMONTS.

Aucun autre conseiller communautaire se portant candidat, il est procédé au vote.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **12. DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES EAUX (SITE)**

M. AUBEY propose de désigner les représentants au sein du SITE tel que précisé dans le projet de délibération et propose les candidatures de MME Françoise FROMAGE et M. Philippe RATEL en délégués titulaires et MME Christelle BACQ DE -PAEPE en délégué suppléant.

Aucun autre conseiller communautaire se portant candidat, il est procédé au vote.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **13. ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU CNAS ET DESIGNATION DU DELEGUE ELU**

M. LEBOUCHER expose le dossier relatif à l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au Comité National d'Action Sociale et précise que les 5 Communautés de Communes y adhéraient.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **14. FIXATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

M. LEBOUCHER expose le dossier relatif à la fixation du tableau des effectifs de la Communauté d'Agglomération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. SERVY s'interroge sur les postes vacants.

M. LEBOUCHER répond que ce tableau des effectifs est un état du personnel au 01/01/2017 et rappelle que tous les postes ouverts n'ont pas vocation à être forcément pourvus.

#### **15. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question n'est formulée.

M. AUBEY informe des prochaines dates :

- Lundi 13/02/2017 : Conseil Communautaire
- Séminaire des Maires et du Bureau : Lundi 20/03/2017 au Télécentre de Livarot de 9 h à 17 h

M. AUBEY propose aux conseillers de voter pour choisir l'heure des prochaines séances. Il est proposé 20 h ou 20 h30. Après vote à main levée, 20 h 30 est l'heure retenue.

M. AUBEY annonce que la désignation des conseillers délégués pourrait être à l'ordre du jour de la séance du 13 février et évoque les modalités de vote envisageable (scrutin uninominal ou liste bloquée).

M. LOUIS estime qu'il est important de connaître les délégations envisagées.

M. AUBEY évoque l'Agriculture, les Déchets Ménagers...avec des groupes de travail ad hoc.

M. LECLERC demande si plusieurs listes peuvent être proposées.

M. AUBEY évoque les échanges avec M. AUBRIL pour construire une liste commune.

M. AUBRIL précise qu'à ce jour, il n'y a pas d'accord.

M. RATEL estime que les délégations aux 15 conseillers délégués doivent être connues afin de voter en connaissance de cause.

M. AUBEY annonce qu'il enverra à chaque conseiller communautaire la proposition des 15 délégations dès qu'un accord sera trouvé sur une liste commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

*Il est rappelé que cette séance a été enregistrée sur support numérique. Dès lors, une copie de cet enregistrement peut être transmise sur simple demande.*

